



Assemblée des délégués de l'Association de communes Mobul
(Bulle – Broc – Echarlens – Gruyères – Marsens – Morlon – Le Pâquier – Riaz – Vuadens)

SÉANCE DU VENDREDI 22 MARS 2024
DE 07H30 À 07H45, AU DÉPARTEMENT TECHNIQUE DE
LA VILLE DE BULLE, À BULLE

PROCES-VERBAL N° 2024/02

Présents :

- M. Vincent BOSSON, Président, Préfet de la Gruyère
- M. Samuel BARRAS, Vice-Président, Membre du Comité de direction et Conseiller communal de Morlon

- M. Jean-Michel BAYS, Délégué et Conseiller communal de Marsens
- M. Jonas CLERC, Délégué et Conseiller communal de Broc
- Mme Laurence CORMINBOEUF, Délégué et Conseillère communale de Le Pâquier
- M. Patrick DUMARTHERAY, Délégué et Conseiller communal de Vuadens
- M. Laurent GREMAUD, Délégué et Syndic de la Commune d'Echarlens
- M. Nicolas PASQUIER, Délégué et Conseiller communal de Bulle
- M. David SEYDOUX, Délégué et Vice-Syndic de Bulle

- Mme Marie-France ROTH PASQUIER, Présidente du Comité de direction et Conseillère communale de Bulle
- Mme Erika MORAND, Vice-Présidente du Comité de direction et Vice-Syndic de Le Pâquier
- Mme Sylvie BOSSON, Membre du Comité de direction et Conseillère communale de Riaz
- M. Claude CRETTON, Membre du Comité de direction et Syndic de la Commune de Broc
- Mme Myriam FRAGNIERE DUFOUR, Membre du Comité de direction et Syndic de la Commune de Marsens
- M. Alain HEIMO, Membre du Comité de direction et Conseiller communal de Vuadens
- M. François ROBADEY, Membre du Comité de direction et Vice-Syndic de la Commune d'Echarlens

- M. Philippe HUWILER, journaliste stagiaire à La Gruyère
- Mme Stéphane SANCHEZ, journaliste à La Liberté

- M. Nicolas BARDY, Chef de projet MOBUL, Ville de Bulle
- Mme Laurence JENNY, Secrétaire, Ville de Bulle

Excusés :

- M. Patrick AUDEMARS, Délégué et Vice-Syndic de Morlon
- Mme Sabine GUILLET, Déléguée et Conseillère communale de Riaz
- M. Pierre LOMBARDO, Délégué et Conseiller communal de Gruyères
- Mme Estelle ZERMATTEN, Délégués et Conseillère communale de Bulle
- M. Frédéric BUSSARD, Membre du Comité de direction et Conseiller communal de Gruyères
- M. Michael BLANCHARD, Coordinateur des agglomérations (DIME)
- M. Grégoire CANTIN, Chef du Service de la mobilité (SMo)
- Mme Béatrice BALSIGER, Cheffe de section Service de l'environnement (SEn)
- Mme Mélissa JOSEPH, Aménagiste (SeCA)

ORDRE DU JOUR

1. Salutation de contrôle des présences	2
2. Approbation du procès-verbal de la séance n° 01 du 19 janvier 2024	2
3. Approbation des comptes de l'exercice 2023	3
4. Renouvellement du mandat de l'organe de révision	7
5. Divers	8

1. Salutation de contrôle des présences

M. le Préfet salue cordialement les personnes présentes à cette assemblée. Il demande s'il y a des remarques par rapport à l'Ordre du jour. *Aucune remarque n'est formulée.*

M. le Préfet informe les participants de l'ajout d'un nouveau point à l'ordre du jour :
« 4. Renouvellement du mandat de l'organe de révision ».

M. le Préfet passe ensuite au contrôle des présences et constate que l'Assemblée peut siéger :

Délégués présents :

Commune de Bulle (15 voix) :

M. Nicolas PASQUIER, Conseiller communal de Bulle

M. David SEYDOUX, Délégué et Vice-Syndic de Bulle

Commune de Broc (3 voix) :

M. Jonas CLERC, Conseiller communal de Broc

Commune d'Echarlens (1 voix) :

M. Laurent GREMAUD, Syndic de la Commune d'Echarlens

Commune de Gruyères (2 voix) :

Délégué excusé

Commune Le Pâquier-Monbarry (1 voix) :

Mme Laurence CORMINBOEUF, Conseillère communale Le Pâquier

Commune de Marsens (2 voix) :

M. Jean-Michel BAYS, Conseiller communal de Marsens

Commune de Morlon (1 voix) :

Délégué excusé

Commune de Riaz (3 voix) :

Déléguée excusée

Commune de Vuadens (3 voix) :

M. Patrick DUMARTHERAY, Conseiller communal de Vuadens

M. le Préfet prie d'excuser les personnes absentes, selon la liste en première page.

2. Approbation du procès-verbal de la séance n° 01 du 19 janvier 2024

M. le Préfet, Président de l'Assemblée des délégués, demande s'il y a des remarques relatives au procès-verbal n° 02 de la séance du 19 janvier 2024.

- **L'Assemblée des délégués approuve le Procès-verbal n° 01 de la séance du 19 janvier 2024 avec remerciements à son auteure.**

3. Approbation des comptes de l'exercice 2023

M. le Préfet cède la parole à M. Nicolas Bardy pour l'examen des comptes de l'exercice 2023 de Mobul.

M. N. Bardy donne lecture et commente le rapport de gestion.

RESULTATS :

Les charges du compte de résultats s'élèvent à Fr. 3'389'933.30. Le budget prévoyait des charges pour un montant de Fr. 3'580'405.00. La diminution des charges par rapport au budget est de Fr. 190'471.70.

COMPTE DE RESULTATS		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	97'323.55		91'200.00		77'103.50	
01	Législatif et exécutif	18'590.85		7'400.00		3'864.60	
011	Législatif	2'067.85		2'200.00		2'067.85	
0110	Législatif	2'067.85		2'200.00		2'067.85	
	0110.3132.00 Honoraires - Fiduciaire	2'067.85		2'200.00		2'067.85	
012	Exécutif	16'523.00		5'200.00		1'796.75	
0120	Exécutif	16'523.00		5'200.00		1'796.75	
	0120.3000.00 Traitements et jetons de présence	15'926.50		4'200.00		1'596.00	
	0120.3170.00 Frais de représentation	596.50		1'000.00		200.75	
02	Services généraux	78'732.70		83'800.00		73'238.90	
022	Services généraux	78'732.70		83'800.00		73'238.90	
0220	Administration générale	78'732.70		83'800.00		73'238.90	
	0220.3100.00 Fournitures de bureau	138.95		100.00		276.50	
	0220.3102.00 Imprimés, publications	755.55		1'000.00		471.90	
	0220.3130.00 Frais bancaires et postaux	68.70		200.00		77.60	
	0220.3130.01 Frais de port	372.60		500.00		176.45	
	0220.3130.02 Honoraires divers			1'000.00			
	0220.3130.03 Mandat administratif	77'396.90		80'000.00		72'005.45	
	0220.3130.04 Emoluments de chancellerie et divers			1'000.00		231.00	

Chapitre 01 – Législatif et Exécutif

Les jetons de présence s'élèvent à Fr. 15'926.50 alors qu'un montant de Fr. 4'200.00 était inscrit au budget. La différence est due à Fr. 5'300.00 de jetons de présence 2022, versés en 2023 au lieu de 2022. D'autre part, de nombreuses séances complémentaires ont été nécessaires durant l'année 2023 (extension du périmètre d'agglomération, Masterplan Planchy, Horaire 2025, etc.) impliquant la représentation d'un ou plusieurs membres du Comité de direction. Ces dernières représentent un total pour 2023 de Fr. 10'626.50, soit un excédent de Fr. 6'426.50.

Chapitre 02 – Administration générale

La facture de la Ville de Bulle s'élève à Fr. 77'396.90 pour les prestations d'administration, de gestion technique, de secrétariat ainsi que pour la tenue de la comptabilité pour l'année 2023. Le budget prévu pour ce poste était de Fr 80'000.00.

Les frais de publication et d'annonces totalisant Fr 755.55 qui correspondent aux frais de convocations des Assemblées des délégués.

COMPTE DE RESULTATS		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	1'351.15		2'500.00		17'870.25	
33	Médias	1'351.15		2'500.00		17'870.25	
332	Mass media	1'351.15		2'500.00		17'870.25	
3320	Mass media (en général)	1'351.15		2'500.00		17'870.25	
	3320.3130.00 Frais internet	1'157.30		1'500.00		1715.25	
	3320.3130.01 Communication générale	193.85		1'000.00		16'155.00	

Chapitre 3 – Culture, sport et loisirs

Les frais internet représentent un montant de Fr. 1'157.30 (budget Fr. 1'500.00) et la communication générale un montant de Fr. 193.85 (budget Fr. 1'000.00).

COMPTE DE RESULTATS		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
62	Transports publics	3'211'120.70	1'894'674.50	3'381'500.00	1'857'000.00	3'412'665.25	1'834'112.75
622	Trafic régional et d'agglomération	3'211'120.70	1'894'674.50	3'381'500.00	1'857'000.00	3'412'665.25	1'834'112.75
6220	Trafic régional et d'agglomération	3'211'120.70	1'894'674.50	3'381'500.00	1'857'000.00	3'412'665.25	1'834'112.75
6220.3130.00	Contrats de prestations	3'124'113.50		3'300'000.00		3'348'680.00	
6220.3130.01	Communication générale			1'000.00		430.80	
6220.3130.02	Emoluments de chancellerie divers			500.00			
6220.3132.00	Honoraires et frais d'étude	87'007.20		70'000.00		58'910.45	
6220.3141.00	Entretien du réseau			10'000.00		4'644.00	
6220.4612.50	Participation de tiers						21'158.50
6220.4631.10	Subventions cantonales pour les études		40'823.00		35'000.00		29'635.25
6220.4631.20	Subventions cantonales pour l'exploitation		1'853'851.50		1'822'000.00		1'783'319.00

Chapitre 6 – Trafic et télécommunications

Le montant du compte « contrat de prestations » s'élève à Fr. 3'124'113.50.00 pour un budget de Fr. 3'300'000.00. Ce contrat comprend les prestations des 3 lignes urbaines pour un montant de Fr. 3'224'086.00 et les prestations Bull'Bouge 2023 pour un montant de Fr. 1'200.00. Un montant extraordinaire de Fr.101'174.00 concernant les remboursements d'indemnités relatives aux recettes publicitaires et aux rétrocessions d'assurances a été versé par les TPF par suite d'un audit.

Les honoraires et les frais d'études (6220.3132.00) s'élèvent à Fr. 87'007.20. Les prestations supplémentaires réalisées sont liées aux divers échanges entre les parties concernées, à propos des offres de prestations 2023-2024, du Masterplan Planchy, ainsi que des études en lien avec la décarbonation du réseau Mobul. Une participation du canton aux études concernant le trafic d'agglomération 2023 se chiffre à Fr. 40'823.00.

Pour l'entretien du réseau (6220.3141.00), aucun montant n'a été enregistré. Le budget de Fr. 10'000.00.00 n'a pas été utilisé.

COMPTE DE RESULTATS		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
63	Trafic, autres	258.50		200.00			
634	Planification générale des transports	258.50		200.00			
6340	Planification générale des transports	258.50		200.00			
6340.3130.00	Frais internet	258.50		200.00			

Un montant de Fr. 258.50 a été facturé pour la mise à jour des horaires 2023-2024 sur le site.

COMPTE DE RESULTATS		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT + AMENAG. TERRITOIRE	79'879.40		105'005.00		27'149.10	3'110.00
79	Aménagement du territoire	79'879.40		105'005.00		27'149.10	3'110.00
790	Aménagement du territoire	79'879.40		105'005.00		27'149.10	3'110.00
7900	Aménagement du territoire (en général)	79'879.40		105'005.00		27'149.10	3'110.00
7900.3132.00	Honoraires et frais d'étude	52'479.40		80'000.00		27'149.10	
7900.3320.90	Amortissements planifiés, immobilisations incorporelles	27'400.00		25'005.00			
7900.4631.10	Subventions cantonales pour les études						3'110.00

Chapitre 7 – Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Les honoraires en lien avec les études générales d'aménagement du territoire et de soutien au Comité de direction se montent à Fr. 60'479.40 comprenant la pré-étude du PA5 pour Fr. 33'279.30. D'autre part, une participation financière a été versée par les communes de Broc, Echarlens, Gruyères et Marsens en lien avec l'analyse du périmètre de l'agglomération réalisée en 2022 pour un montant total de Fr. 8'000.00 (Fr. 2'000.00 par commune). Ces différents éléments aboutissent à un résultat de Fr. 52'479.40 au lieu des Fr. 80'000.00 budgétisés.

Le montant de Fr. 27'400.00 représente l'amortissement des études pour le Masterplan de la zone de Planchy.

COMPTE DE RESULTATS		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPÔTS		1'495'258.80		1'723'405.00	328.25	1'697'893.60
96	Administration de la fortune et de la dette		6'469.34			328.25	198.39
961	Intérêts		6'469.34			328.25	198.39
9610	Intérêts		6'469.34			328.25	198.39
9610.3400.00	Intérêts comptes courants					328.25	
9610.4401.00	Intérêts des créances et comptes courants		6'469.34				198.39
99	Postes non ventilables		1'488'789.46		1'723'405.00		1'697'695.21
990	Participations des communes		1'488'789.46		1'723'405.00		1'697'695.21
9900	Participations des communes		1'488'789.46		1'723'405.00		1'697'695.21
9900.4612.01	Participation de la commune de Bulle - administration		115'861.26		137'180.00		94'094.86
9900.4612.02	Participation de la commune de Morlon - administration		2'945.80		3'380.00		2'317.55
9900.4612.03	Participation de la commune du Pâquier - administration		5'789.95		6'585.00		4'517.30
9900.4612.04	Participation de la commune de Riaz - administration		12'231.50		14'305.00		9'811.70
9900.4612.05	Participation de la commune de Vuadens - administration		10'251.25		12'250.00		8'401.30
9900.4612.11	Participation de la commune de Bulle - transports		1'079'867.70		1'251'575.00		1'295'779.85
9900.4612.12	Participation de la commune de Morlon - transports		27'321.00		30'830.00		31'917.90
9900.4612.14	Participation de la commune de Riaz - transports		113'816.45		130'525.00		135'137.55
9900.4612.15	Participation de la commune de Vuadens - transports		95'699.55		111'770.00		115'717.20
9900.4612.21	Participation de la commune de Bulle - amortissements		19'745.00		19'745.00		
9900.4612.22	Participation de la commune de Morlon - amortissements		485.00		485.00		
9900.4612.23	Participation de la commune de Pâquier - amortissements		950.00		950.00		
9900.4612.24	Participation de la commune de Riaz - amortissements		2'060.00		2'060.00		
9900.4612.25	Participation de la commune de Vuadens - amortissements		1'765.00		1'765.00		

Chapitre 9 – Finances et impôts

Comme indiqué précédemment, les participations des communes ont été divisées en deux parties, administration et transports, étant donné que la Commune de Le Pâquier ne participe pas aux frais de transports.

Les participations des communes prévues au budget 2023 leur ont été facturées pour un montant de Fr. 1'723'405.00. Le solde final sera décompté aux communes après l'approbation des comptes par l'Assemblée des délégués.

S'ajoute à cela les subventions cantonales pour un montant de Fr. 1'894'674.50, ainsi que des intérêts perçus pour Fr. 6469.34 qui totalise un total des produits de Fr. 3'624'548.84.

COMPTE DE RESULTATS		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	RECAPITULATION						
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	97'323.55		91'200.00		77'103.50	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	1'351.15		2'500.00		17'870.25	
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	3'211'379.20	1'894'674.50	3'381'700.00	1'857'000.00	3'412'665.25	1'834'112.75
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT + AMÉNAG. TERRITOIRE	79'879.40		105'005.00		27'149.10	3'110.00
9	FINANCES ET IMPÔTS		1'495'258.80		1'723'405.00	328.25	1'697'893.60
	TOTALISATION	3'389'933.30	3'389'933.30	3'580'405.00	3'580'405.00	3'535'116.35	3'535'116.35

INVESTISSEMENTS

INVESTISSEMENTS		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	5'960'016.00	1'932'459.00	803'577.00	803'577.00	901'031.00	5'618'894.00
61	Circulation routière	5'960'016.00	1'932'459.00	803'577.00	803'577.00	901'031.00	5'618'894.00
615	Routes communales	5'960'016.00	1'932'459.00	803'577.00	803'577.00	901'031.00	5'618'894.00
6150	Routes communales	5'960'016.00	1'932'459.00	803'577.00	803'577.00	901'031.00	5'618'894.00
6150.5620.01	Bulle - M2(a) - Rte de l'Intyamou - Subv. Mobul			28'773.00			
6150.5620.05	Bulle - M4 - Entrée Ouest (Rue de Vevey) - Subv. Mobul			91'346.00			
6150.5620.30	Le Pâquier - M13(a) - RC Secteur gare - Subv. Mobul			8'615.00			
6150.5620.72	Bulle - 0.1 - Gare circulation bus - Subv. Mobul			31'981.00			
6150.5720.01	Bulle - M2(a) - Rte de l'Intyamou - Subv. Féd. Redistr.			115'093.00			
6150.5720.05	Bulle - M4 - Entrée Ouest (Rue de Vevey) - Subv. Féd. Redistr.			365'384.00			
6150.5720.17	Bulle - M19(c) - MD Tr. Coude-Pépinère - Subv. Féd. Redistr.	60'000.00					
6150.5720.18	Bulle - M19(d) - MD Ch. Pépinère - Subv. Féd. Redistr.	60'800.00					
6150.5720.19	Bulle - M19(e) - MD Granges-Rue de Vevey - Subv. Féd. Redistr.	159'200.00					
6150.5720.22	Bulle - M20(c) - MD Tr. Champ-Barby-LTT - Subv. Féd. Redistr.	122'400.00					
6150.5720.30	Le Pâquier - M13(a) - RC Secteur gare - Subv. Féd. Redistr.			34'460.00			
6150.5720.53	Bulle - 6.3 - Voie verte - Subv. Féd. Redistr.	1'031'200.00					
6150.5720.72	Bulle - 0.1 - Gare circulation bus - Subv. féd. red.			127'925.00			
6150.5721.00	Subventions cantonales redistribuées	4'526'416.00				901'031.00	
6150.6110.01	Participation de la commune de Bulle PA1				103'655.00		
6150.6110.02	Participation de la commune de Morlon PA1				2'672.00		
6150.6110.03	Participation de la commune du Pâquier PA1				4'692.00		
6150.6110.04	Participation de la commune de Riaz PA1				9'765.00		
6150.6110.05	Participation de la commune de Vuadens PA1				7'950.00		
6150.6110.06	Participation de la commune de Bulle PA3				25'435.00		
6150.6110.07	Participation de la commune de Morlon PA3				628.00		
6150.6110.08	Participation de la commune du Pâquier PA3				1'189.00		
6150.6110.09	Participation de la commune de Riaz PA3				2'593.00		
6150.6110.10	Participation de la commune de Vuadens PA3				2'136.00		
6150.6700.01	Bulle - M2(a) - Rte de l'Intyamou - Subv. Féd. à Red				115'093.00		
6150.6700.05	Bulle - M4 - Entrée Ouest (Rue de Vevey) - Subv. Féd. à Red				365'384.00		
6150.6700.07	Bulle - M6 - Rue de la Condémine - Subv. Féd. à Red						121'794.00
6150.6700.12	Bulle - M16(e) - Arrêt Centre Com. - Subv. Féd. à Red						26'206.00
6150.6700.13	Bulle - M16(f) - Arrêt Vudalla - Subv. Féd. à Red						32'971.00
6150.6700.18	Bulle - M19(d) - MD Ch. Pépinère - Subv. Féd. à Red		86'010.00				
6150.6700.19	Bulle - M19(e) - MD Granges-Rue de Vevey - Subv. Féd. à Red		228'540.00				
6150.6700.22	Bulle - M20(c) - MD Tr. Champ-Barby-LTT - Subv. Féd. à Red		176'935.00				
6150.6700.24	Bulle - M21(a) - MD Champy-Crêts - Subv. Féd. à Red						78'122.00
6150.6700.30	Le Pâquier - M13(a) - RC Secteur gare - Subv. Féd. à Red				34'480.00		
6150.6700.53	Bulle - 6.3 - Voie verte - Subv. Féd. à Red		1'321'600.00				
6150.6700.72	Bulle - 0.1 - Gare circulation bus - Subv. féd. à red.				127'925.00		
6150.6700.76	Morlon - M16(d) - Arrêts En Perrey+La Croix - Subv. féd. à red						51'728.00
6150.6710.00	Subventions cantonales à redistribuer		119'374.00				5'308'073.00

Chapitre 6 – Trafic et télécommunications

Les subventions reçues sont partiellement redistribuées en 2023 selon les statuts. Ces montants ont été transférés au bilan. Nous retrouvons les avances sous le compte 10430.00 et le solde des subventions à reverser sous le compte 20090.01.

INVESTISSEMENTS		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT + AMÉNAG. TERRITOIRE	24'850.50				84'631.65	
79	Aménagement du territoire	24'850.50				84'631.65	
790	Aménagement du territoire	24'850.50				84'631.65	
7900	Aménagement du territoire (en général)	24'850.50				84'631.65	
7900.5290.03	Etudes générales	24'850.50				84'631.65	
RECAPITULATION							
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	5'960'016.00	1'932'459.00	803'577.00	803'577.00	901'031.00	5'618'894.00
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT + AMÉNAG. TERRITOIRE	24'850.50				84'631.65	
	TOTALISATION	5'984'866.50	1'932'459.00	803'577.00	803'577.00	985'662.65	5'618'894.00
	Résultat		4'052'407.50			4'633'231.35	

Chapitre 7 – Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Le montant de Fr. 24'850.50 représente les dernières dépenses pour l'élaboration de la vision d'ensemble du pôle d'activités de Planchy (mesure U3 du PA4). En fin d'année, ce montant a été viré au bilan sous le compte « 14290.0 Etudes générales ». Cela porte le montant dépensé à un total de Fr. 109'482.15. Ce montant sera amorti sur 4 ans (25 %), soit Fr. 27'400.00 par année, imputé sur le compte 7900.3320.90.

Il présente le solde 2023 à décompter aux communes comme mentionné ci-dessous :

Communes	Fonctionnement Administration Culture et Loisirs Finances	Fonctionnement Transports et communications	Investissement Transports et communications (Trafic d'agglomération)	Total des participations 2023 selon comptes	Total des participations versées en 2023	Solde à décompter aux communes
Bulle	135'606.26	1'079'867.70		1'215'473.96	1'408'500.00	-193'026.04
Morlon	3'430.80	27'321.00		30'751.80	34'695.00	-3'943.20
Le Pâquier	6'739.95	0.00		6'739.95	7'535.00	-795.05
Riaz	14'291.50	113'816.45		128'107.95	146'890.00	-18'782.05
Vuadens	12'016.25	95'699.55		107'715.80	125'785.00	-18'069.20
Total	172'084.76	1'316'704.70	0.00	1'488'789.46	1'723'405.00	-234'615.54

Le résultat net du compte de résultats, **avant comptabilisation des soldes aux communes**, fait apparaître un excédent de produits de Fr. 234'615.54. Le montant final nécessaire à l'équilibre des comptes sera décompté aux communes après l'approbation des comptes par l'Assemblée des délégués.

M. le Préfet remercie M. Bardy et passe la parole à la Présidente de la Commission financière, Mme Laurence Corminboeuf, pour la lecture de leur rapport.

Mme L. Corminboeuf donne lecture du rapport de la Commission financière et préavise favorablement les comptes de l'exercice 2023.

Mesdames, Messieurs,

La commission financière s'est réunie le 15 mars dernier accompagnée de Mme Laurence Jenny et M. Nicolas Bardy.

Nous avons examiné les comptes de fonctionnement et d'investissement 2023 et nous nous sommes penchés plus spécialement sur les différences avec le budget. Nous avons pu poser plusieurs questions auxquelles M. Bardy et Mme Jenny ont répondu à notre entière satisfaction.

De ce fait, la commission financière préavise favorablement les comptes 2023 et les soumet à l'approbation de l'Assemblée des délégués de ce jour.

M. le Préfet remercie la Commission financière ainsi que les auteurs des comptes en question et demande à l'Assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2023 à main levée.

- **L'Assemblée des délégués, à l'unanimité des délégués présents, approuve les comptes de de résultats et d'investissements de l'exercice 2023, tels que présentés.**

4. Renouvellement du mandat de l'organe de révision

M. le Préfet passe la parole à la Présidente de la Commission financière, Mme Laurence Corminboeuf, concernant le renouvellement du mandat de l'organe de révision.

Mme L. Corminboeuf propose de reconduire pour trois ans le mandat de l'organe de révision, attribué à la Fiduciaire Cuennet Sàrl pour un montant HT de CHF 1920.00/an.

Mme L. Jenny informe l'assemblée que le prix annuel HT annoncé par la fiduciaire pour la période 2023-2024-2025 est identique à celui facturé pour les trois années précédentes.

M. le Préfet demande à l'Assemblée d'approuver la reconduction du mandat de l'organe de révision à main levée.

- L'Assemblée des délégués, à l'unanimité des délégués présents, approuve la reconduction du mandat de l'organe de révision à la fiduciaire Cuennet Sàrl.

5. Divers

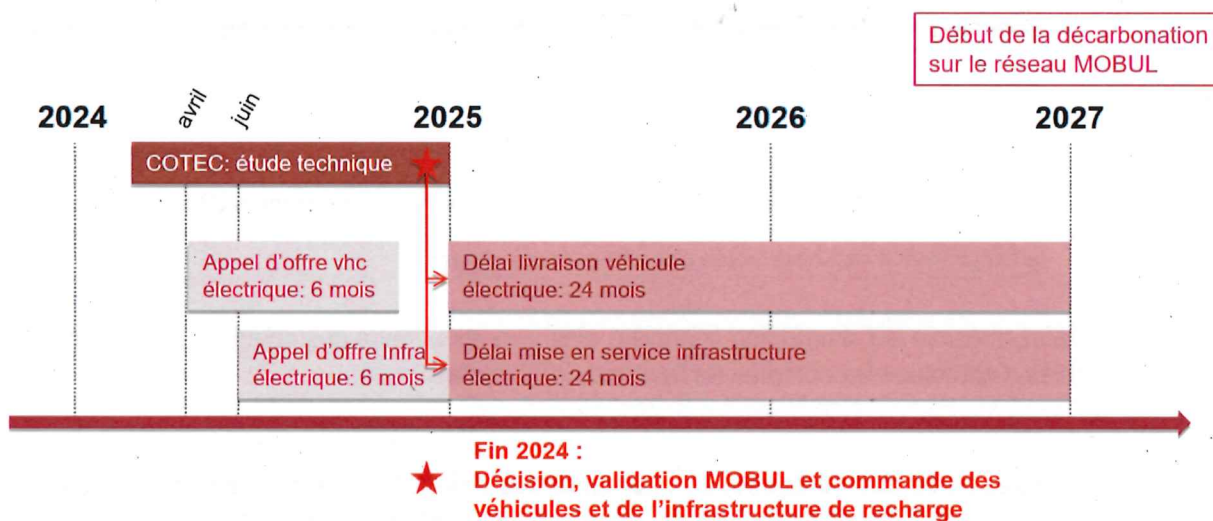
M. le Préfet passe la parole à Mme Roth Pasquier.

Mme Roth Pasquier communique les deux informations ci-dessous :

La décarbonation

Elle rappelle qu'il y a de cela plusieurs années, Mobul a demandé aux TPF d'étudier la décarbonation du réseau de bus urbain. Lors de la votation cantonale du 3 mars 2024, la population fribourgeoise a accepté l'augmentation de la participation financière de l'État au capital-actions des TPF qui peuvent désormais lancer la décarbonation de leur flotte de bus, tant pour les réseaux urbains que le réseau régional.

Selon les dernières informations, les TPF prévoient de réaliser en 2024 un appel d'offres pour l'ensemble de la flotte de véhicules (bus urbains et régionaux). Ils souhaitent commander tous les bus au même constructeur, sur plusieurs années, pour éviter de multiplier les technologies. Ils prévoient également en 2024 un appel d'offres pour l'infrastructure de recharge.



La prochaine étape pour Mobul sera de définir le réseau urbain souhaité à un horizon 2035-2040 pour que les TPF puissent réaliser une étude plus fine sur le réseau Mobul afin de préciser les besoins du réseau en termes de véhicules et d'infrastructure de recharge. L'objectif serait de valider ces aspects fin 2024 afin que les TPF puissent passer commande en 2025. Les TPF prévoient la décarbonation du réseau Mobul pour l'horaire 2027.

Renforcement du soutien aux agglomérations à titre d'aide à l'investissement

Mme Roth Pasquier informe l'Assemblée que le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil un nouveau crédit-cadre de 29 mio. à titre d'aide à l'investissement en faveur des agglomérations pour les années 2024 à 2027. Elle rappelle que les agglomérations ont déjà bénéficié d'une aide à l'investissement pour les années 2016 à 2019 de 4 mio., puis pour les années 2020 à 2023 de 8 mio.

Elle explique que cette hausse d'investissement est due à l'agrandissement du périmètre des deux agglomérations ainsi qu'à la mise en œuvre des différents projets d'agglomérations au cours des prochaines années.

Elle relève que cette information est intéressante et espère que la demande du Conseil d'Etat sera acceptée par le Grand-Conseil.

M. le Préfet relève qu'il s'agit effectivement d'excellente nouvelle.

- **L'Assemblée des délégués, prend note des informations relatives à la décarbonation du réseau Mobul ainsi que de la proposition du Conseil d'Etat au Grand-Conseil d'un nouveau crédit-cadre de 29 mio., à titre d'aide à l'investissement en faveur des agglomérations pour les années 2024 à 2027.**

Aucun autre divers n'étant proposé, **M. le Préfet** remercie les Délégués et toutes les personnes présentes d'avoir assisté à cette séance et clôt les débats à 07h45.

La Secrétaire
Laurence Jenny



Le Président
Vincent BOSSON, Préfet



Annexe I : Comptes de l'exercice 2023 signés
Annexe II : Rapport de gestion de l'organe de révision
Annexe III : Rapport de la Commission financière

Bulle, le 26 mars 2024

Distribution :

Mmes et MM. les membres de l'Assemblée des délégués Mobul

Mmes et MM. les membres du Comité de direction Mobul

M. Nicolas BARDY, Chef de projet MOBUL, Ville de Bulle

M. Robert VERSCHUUR, Comptable, Ville de Bulle

M. Michael BLANCHARD, Coordinateur des agglomérations (DIME)

Mme Mélissa JOSEPH, Aménagiste (SeCA)

Mme Béatrice BALSIGER, Cheffe de section Service de l'environnement (SEn)

M. Grégoire CANTIN, Chef du Service de la mobilité (SMo)

Secrétariat communal de Bulle

Secrétariat communal de Broc

Secrétariat communal d'Echarlens

Secrétariat communal de Gruyères

Secrétariat communal Le Pâquier

Secrétariat communal de Marsens

Secrétariat communal de Morlon

Secrétariat communal de Riaz

Secrétariat communal de Vuadens